

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : Baie de la Fresnaye

Station de qualité : 04167600

Montbran

Cours d'eau : Frémur d'Hénanbihen

Superficie du territoire d'action : 160 km²

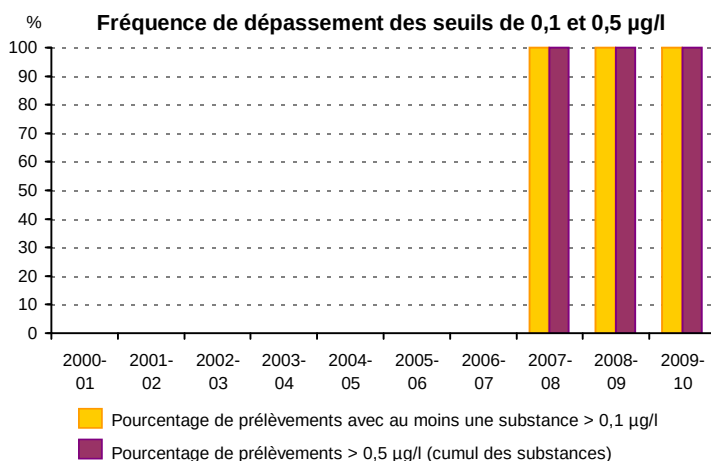
Superficie du bv du cours d'eau : 79 km²

Superficie du bv de la station : 62 km²

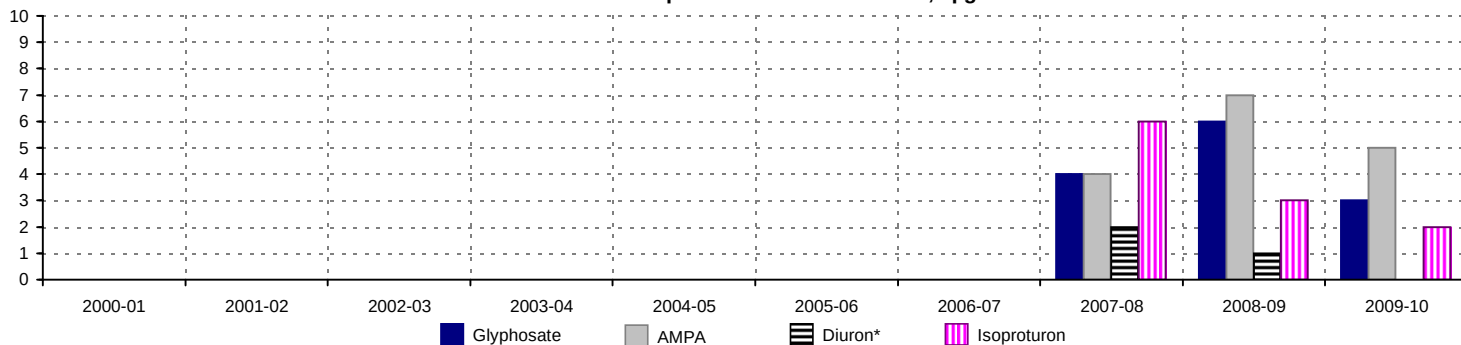
Sources de données : Communauté de Communes du Pays de Matignon

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	0	0	0	0	64	52	53
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	-	-	-	-	54	40	38
Nb de prélèvements	0	0	0	0	0	0	0	6	7	5
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	-	-	-	-	6	7	5
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	-	-	-	-	6	7	5
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	-	-	-	-	4,14	4,06	5,25
Nb de substances cumulées	-	-	-	-	-	-	-	34	29	11



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	12	10	10	1,3
Isoproturon	12	11	9	1,08
Atrazine*	10	10	1	0,825
Mécoprop	9	8	3	0,795
Diuron*	12	8	3	0,515
AMPA	12	12	11	0,49
Métolachlore*	8	8	3	0,34
2,6-diéthylaniline	1	1	1	0,325
Triclopyr	11	7	4	0,315
2-hydroxy atrazine	13	13	8	0,31

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Linuron	2	1	1	3
Glyphosate	5	4	3	1,11
AMPA	5	5	5	0,76
2,4-MCPA	4	2	1	0,38
Isoproturon	2	2	2	0,255
Isoxaben	1	1	1	0,21
Nicosulfuron	4	4	2	0,2
2-hydroxy atrazine	5	5	3	0,195
Epoxiconazole	2	1	1	0,185
Triclopyr	4	2	1	0,17

• Le territoire d'action de la Baie de Fresnaye regroupe plusieurs cours d'eau côtiers et la surface drainée à la station 04167600, située sur le Frémur d'Hénanbihen, représente 40 % de la superficie de ce territoire. Le suivi des pesticides à cette station a débuté en février 2008.

• Tous les prélèvements réalisés au cours du suivi présentent une concentration cumulée dépassant le seuil de 0,5 µg/l. Pour l'année hydrologique 2009-2010, la plus forte concentration cumulée a été atteinte au mois de septembre 2010, avec une valeur de 5,25 µg/l pour un cumul de 11 substances.

Le dépassement du seuil de 0,1 µg/l d'au moins une substance par prélèvement est également systématique sur l'ensemble du suivi.

• 38 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois au cours de l'année 2009-2010, avec un maximum de 31 dans un même échantillon prélevé en mai.

• Glyphosate / AMPA (métabolite du glyphosate) : Les dépassements du seuil de 0,1 µg/l sont très fréquents pour ces 2 substances. En 2009-2010, la fréquence de dépassement est de 60 % pour le glyphosate et de 100 % pour l'AMPA.

Les plus fortes concentrations mesurées en glyphosate sont 1,11 µg/l en septembre pour l'année 2009-2010 et 1,3 µg/l en mai 2009 pour l'ensemble du suivi. Concernant l'AMPA, le maximum a été atteint en septembre 2010 avec 0,76 µg/l.

• Diuron* : Si quelques dépassements du seuil de 0,1 µg/l ont été observés les 2 premières années (1 à 2 prélèvements concernés par an), cette situation ne s'est pas présentée en 2009-2010. La plus forte concentration mesurée au cours du suivi est 0,52 µg/l en juillet 2008.

• Isoproturon : Les concentrations mesurées excèdent fréquemment les 0,1 µg/l, c'est notamment le cas pour les 2 analyses effectuées en 2009-2010. Les maxima atteints sont 0,26 µg/l en février pour l'année 2009-2010 et 1,08 µg/l en février 2008 pour l'ensemble du suivi.

• En plus des substances précitées, 11 autres ont été quantifiées à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010. Il s'agit de 2 herbicides sélectifs du maïs (mésotrione et nicosulfuron) et 1 métabolite associé (2-hydroxy atrazine, métabolite de l'atrazine*), 2 herbicides sélectifs des céréales (mécoprop et linuron, avec une concentration très élevée de 3 µg/l mesurée en septembre pour ce dernier), 3 herbicides de traitement généraux (isoxaben, triclopyr et 2,4-MCPA, avec une concentration de 0,38 µg/l en mai pour ce dernier) et 3 fongicides.

Le nombre de substances quantifiées en deçà ou à hauteur du seuil de 0,1 µg/l reste élevé en 2009-2010, avec 23 substances concernées : 6 herbicides sélectifs du maïs (dont l'atrazine* et le métolachlore*) et métabolites, 1 herbicide sélectif des céréales et 1 métabolite associé, 6 autres herbicides sélectifs, 2 herbicides de traitements généraux, 2 herbicides des zones non agricoles, 3 fongicides, 1 insecticide (imidaclopride*) et 1 molluscicide.

• La contamination par les pesticides du bassin versant du Frémur d'Hénanbihen apparaît importante, tant par la forte diversité de substances quantifiées que par le dépassement systématique des seuils en concentrations individuelles ou cumulées.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage